



La Lettre de MINERVE

La lettre trimestrielle de Minerve est éditée par l'Association de l'Enseignement Militaire Supérieur, Scientifique et Académique

Lettre n° 43 – Septembre 2019

Éditorial du Président

Le Général de corps d'armée Jean-Tristan VERNA.

Esprit libre et rigoureux

En septembre 2009, dix ans déjà, le Général de corps d'armée Jean Coulloume-Labarthe nous quittait prématurément. Je pourrais justifier de lui consacrer cet éditorial au nom d'une amitié née à vingt ans sur la lande bretonne, et entretenue au fil de nos affectations communes. Cependant, je préfère mettre à profit ce triste anniversaire pour dire combien Jean, breveté technique du cours «armement», symbolisait l'apport que l'EMSST se doit de maintenir au profit des armées (qui emploient une proportion très importante, voire selon la spécialité, l'essentiel des brevetés et diplômés techniques formés par l'armée de Terre).

Au-delà de ses qualités humaines soulignées par tous ceux qui l'ont côtoyé, Jean Coulloume-Labarthe faisait à mon sens la synthèse de deux qualités bien présentes dans nos rangs mais encore trop peu souvent réunies: une liberté d'esprit presque sans limite, parfois qualifiée de non-conformisme mais surtout mue par une curiosité insatiable, et une grande rigueur dans la pratique du métier, bien sûr sur le terrain (un artilleur de montagne est doublement rigoureux!), mais surtout dans les travaux d'état-major et leur mise en œuvre, fusse au prix de la mise au pas du sens de l'humour que le caractérisait aussi.

Entre autres réalisations, nous lui devons, inventaire à la Prévert, l'idée du premier memento physico-financier de l'officier de programme, la promotion, contre l'avis d'une bonne partie de son arme, de ce mouton à cinq pattes devenu le canon Caesar, la création, après de multiples obstacles, de la Fondation Saint-Cyr, vecteur des activités de recherche à Coëtquidan grâce au développement des liens avec le monde civil et économique, le lancement de cours d'éthique très solides dans les écoles d'officiers. Chaque fois, une idée trouvée «hors de la boîte», et mise en œuvre avec rigueur, c'est-à-dire avec méthode, exactitude et persévérance.

Bien évidemment, à personnalité exceptionnelle, qualités exceptionnelles. Il n'est pas question de faire de chacun de nos officiers un Coulloume-Labarthe en



Le Général Coulloume-Labarthe et le Colonel (H) Mazel

puissance. Ce serait d'ailleurs un cauchemar pour leurs gestionnaires! Pour autant, dans un moment de notre histoire où les organisations complexes comme les armées résonnent des mots «innovation», «cyberespace», «intelligence collective», empruntons au philosophe Pierre Lévy la définition qu'il donne de cette dernière notion, qu'il a forgée: «L'intelligence collective est l'art de maximiser simultanément la liberté créatrice et l'efficacité collaborative». C'est aussi une bonne définition pour qualifier les équipes qui doivent faire avancer les concepts opérationnels, évoluer les organisations, adapter les moyens, motiver les femmes et les hommes dans leurs actions individuelles.

Nul doute que l'EMSST a un rôle essentiel à jouer dans cette intelligence collective, par la richesse des connaissances et des méthodes qu'elle met à la disposition des armées. Nul doute également que Jean Coulloume-Labarthe trouva pendant ses années de scolarité, à l'EMSST puis à l'École de guerre, le terreau pour stimuler les qualités auxquelles j'ai souhaité rendre hommage par ces lignes, et dont j'espère que la forme prise par nos scolarités permettra de toujours les mettre en valeur.

Je souhaite à nos lecteurs, une bonne reprise de leurs multiples activités à l'issue de la période estivale. Je profite également de ce mot pour annoncer aux adhérents de Minerve ma décision de quitter le conseil d'administration lors de notre assemblée générale de 2020. Je pense en effet, qu'après sept années à la présidence de l'association, le temps est venu de passer le relais, même si les volontaires ne se pressent pas...

Nouvelles de l'EMSST

Par le Colonel Jean-Michel FOUQUET, commandant l'EMSST

En ce début de cycle académique 2019-2020, je souhaite tout d'abord féliciter chaleureusement les 99 nouveaux lauréats (24 au titre de la formation spécialisée et 75 dans le cadre du diplôme technique) qui entament leur formation. Bienvenue à eux au sein de MINERVE, association qui veille à entretenir le lien entre les actuels et les anciens stagiaires de l'enseignement militaire supérieur scientifique et technique. Ajoutés aux 11 officiers qui poursuivent leur scolarité au-delà d'une année (langues rares, histoire), la promotion 2019-2020 est donc composée de 110 stagiaires (29 FS et 81 DT).

Le plan annuel de mutation de l'année 2019 a entraîné le renouvellement du tiers des effectifs permanents de l'EMSST. Les Lieutenants-colonels Meic et Denechaud ont été appelés à d'autres fonctions (Ambassade d'Indonésie pour l'un et état-major de l'armée de Terre pour le second). Le Capitaine Apert, chef du cours SHRI, n'a quitté que partiellement

l'EMSST puisque, lauréat du concours du diplôme technique, la voici désormais incluse dans cette promotion 2019-2020 des officiers-stagiaires. Je tiens à leur rendre hommage pour l'action qui a été la leur, toujours tournée vers l'efficacité et le souci du service rendu, et je leur souhaite tout le meilleur pour la suite de leurs activités.

Ce sont donc les Colonels Valéry Sens et Fabrice Mordelet qui assument désormais les fonctions de chefs de filière (respectivement «sciences de l'ingénieur» et «sciences humaines et relations internationales»). Le Chef de bataillon Lambert a rejoint le bureau enseignement pour succéder au Capitaine Apert. Le Chef de bataillon Eymard, lauréat de l'école de guerre rejoint l'EMSST pour une année avant d'entamer son cursus de breveté. Il se voit confier la mission de la montée en puissance du diplôme technique «emploi des forces» sur lequel je reviendrai à l'occasion d'une prochaine Lettre de Minerve.

Enfin le Capitaine Bonne succède au Chef de bataillon Lambert en tant qu'officier pilotage. Mes vœux l'accompagnent dans sa préparation au concours d'admission à l'École de guerre Terre et, qui sait, à une brillante scolarité en filière sciences de l'ingénieur au sein de l'EMSST.

Cette année académique sera marquée par quelques innovations. Tout d'abord deux lauréats du concours 2018 de l'École de guerre ont entamé une scolarité au sein de l'école nationale d'administration. Ensuite, cinq officiers de cette promotion ne sont pas affectés à l'EMSST: un officier lauréat du concours du diplôme technique suivra une scolarité en management public, en alternance avec ses fonctions au sein de la direction des ressources humaines de l'armée de Terre; quatre autres lauréats, experts de leur domaine, bénéficieront de «formations courtes certifiantes» (FCC), formations de 12 à 20 jours répartis sur le cycle académique visant actualiser leurs connaissances déjà solides.

Depuis plus de 72 ans, l'EMSST n'a cessé de développer une démarche fondée sur l'excellence, sur son expertise de l'offre de formation existante et sur une relation individualisée avec chaque officier stagiaire, depuis sa préparation jusqu'à la fin de sa formation. Ces formations innovantes répondent à cet objectif d'adapter les parcours proposés en fonction des besoins exprimés par l'institution, des desiderata des lauréats, mais aussi de leurs acquis et de leurs capacités.

L'EMSST ne pourrait conserver cette image d'excellence et cette capacité reconnue d'adaptation aux besoins en compétences voulue par l'Ingénieur général Henri Sabatier, sans la qualité des relations qu'elle entretient avec ses nombreux partenaires, civils et militaires, et sans le soutien de son association d'anciens élèves, l'association MINERVE.

Un grand merci, enfin, à tous ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à la réussite de la journée de rentrée du 12 septembre 2019 au travers des deux activités majeures qu'ont été la séance inaugurale de rentrée sur le thème «infiniment grand, infiniment petit: quelle place pour l'homme?» et la remise des prix Sabatier.

Journée de rentrée des stagiaires de l'EMSST

Par le Chef de Bataillon Mary BAUDU stagiaire IAE Poitiers

La rentrée académique de la promotion 2019-2020 des officiers stagiaires de l'Enseignement militaire supérieur scientifique et technique (EMSST), l'une des quatre écoles du Centre de doctrine et d'enseignement du commandement (CDEC), a eu lieu le jeudi 12 septembre 2019 à l'École Militaire.

• La remise des prix Sabatier et de lettres de félicitation



Cette journée a d'abord été l'occasion de récompenser les stagiaires les plus méritants du cycle 2018-2019 avec la remise des traditionnels prix Sabatier, en présence du Général Michel Delion, commandant le CDEC et du Général de corps d'armée (2s) Jean-Tristan Verna, président de l'association Minerve. Cette année, le Chef d'escadrons François Barthelot et le Commandant Dorothee Fermon ont été mis à l'honneur pour les résultats exceptionnels obtenus au cours de leur scolarité, respectivement en langue chinoise à l'INALCO et en cybersécurité à l'université de technologie de Troyes. Six accessits ont complété ces remises de récompenses, témoignant ainsi de l'excellence des travaux réalisés par les officiers concernés au cours de leur formation scientifique et technique.

• Une séance inaugurale de haute volée

Enfin, cette journée de rentrée s'est achevée par une leçon inaugurale de haute volée prononcée par les professeurs Gilles Cohen-Tannoudji, spécialiste de la physique des particules au centre national de la recherche scientifique (CNRS) et Michel Bitbol, philosophe des sciences et chargé de cours à l'École normale supérieure (ENS). La question de la place de l'homme dans l'infiniment grand et l'infiniment petit a mis l'assistance face à des interrogations philosophiques et cosmogoniques vertigineuses autour de l'infiniment grand et l'infiniment petit: quelles interactions avec l'infiniment complexe? Quelle place pour l'homme face à l'indétermination entre ces infinis? Que faire en situation d'inconnu? Autant de questions sur lesquelles les officiers présents ont pu débattre avec les intervenants en séance et au cours du traditionnel cocktail qui a suivi.



Le NFC

Par le Capitaine Xiaomin TCHENG

qui suit au titre du DT un mastère spécialisé «Conception et Architecture des Réseaux» à Télécom Paristech

La technologie NFC est une nouvelle technologie qui est entrée très rapidement dans nos habitudes d'utilisation ces dernières années. Alors que des paiements se font tous les jours, ses autres capacités, mais également ses failles sont peu connues.

Qu'est-ce que le NFC? Le Near Field Communication (NFC) est une technologie de communication sans fil à très courte portée (10cm maximum) créée par Sony et Philips. Deux dispositifs compatibles NFC peuvent s'échanger des données par le biais de 3 modes de fonctionnement:

- Le mode émulateur de carte ou mode passif est le mode utilisé par une carte bancaire: dans ce mode, l'appareil ne peut communiquer qu'avec un autre dispositif dit «actif» ou lecteur. Ce mode ne nécessite pas de source d'énergie propre.
- Le mode lecteur ou mode actif est utilisé par un dispositif pouvant lire les données d'un autre en mode passif. Ce mode requiert une source d'énergie propre.
- Le mode pair-à-pair est utilisé par deux dispositifs NFC afin d'échanger des informations entre eux (carte de visite, photo). Ce mode nécessite également une source d'énergie propre pour chaque appareil.
- Le paiement (mais pas seulement). L'une des utilisations les plus connues est le paiement sans contact qui s'est généralisé en France ces dernières années. Selon le groupement des cartes bancaires CB, 40,9 millions de cartes de paiement sans contact ont été émises en 2016 pour une valeur des paiements de 6,2 milliards d'euros. L'intégration de ces puces dans les smartphones permet maintenant de multiplier les usages. Le téléphone peut, en effet, fonctionner en mode passif, actif ou encore pair-à-pair. En mode passif, il se comportera comme une carte de paiement (ApplePay ou PayLib). En mode actif, il pourra récupérer des données sur un «tag-NFC» à la manière d'un QR Code. Par exemple, lorsque vous rendez visite à des amis, il est toujours difficile de récupérer le code wifi. Il suffirait qu'un «tag-NFC» soit collé quelque part et que vous rapprochiez votre smartphone de ce tag pour que vous puissiez vous connecter directement au wifi. Enfin, en mode pair-à-pair, il pourra communiquer avec un autre appareil compatible et échanger des données. Deux utilisateurs pourront échanger leur carte de visite électronique par exemple.

• Problèmes de Sécurité. La facilité et la rapidité d'utilisation sont généralement peu compatibles avec la sécurité. Dans le domaine du paiement sans contact, en 2011, Renaud Lifchitz, ingénieur sécurité chez BT, a montré que les cartes de paiement NFC étaient moins sécurisées qu'un «pass Navigo» des transports parisiens. En 2012, la CNIL a obtenu des banques le retrait de certaines données pouvant être récupérées via NFC (nom, prénom et historique des paiements). Il est toutefois toujours possible de récupérer en clair le numéro de la carte et la date d'expiration, mais pas le pictogramme généralement demandé pour payer sur internet. Les seules solutions connues pour éviter ce vol de données sont de demander la désactivation du NFC sur la carte de paiement ou l'utilisation d'un porte-carte qui agira comme une cage de Faraday en bloquant les ondes. Il est possible de s'en procurer sur un site e-commerce à des tarifs très variables (de 3€ à 100€). Quant au «pass Navigo», il chiffre les transmissions entre la carte et une borne, ce qui n'empêche certainement pas l'interception des données, mais protège leur lecture car elles sont cryptées. Ce n'est donc pas la technologie en elle-même qui n'est pas sécurisée, mais bien la manière dont elle est implémentée.

• Le NFC n'est pas le seul système de communication sans fil. Mais, de par son faible coût (1€ pour un tag NFC), sa facilité d'utilisation et sa présence généralisée dans les smartphones modernes, le NFC dispose des marqueurs d'un technologie pouvant devenir incontournable. Demain, il n'est pas interdit de penser qu'il sera possible d'ouvrir son domicile ou son véhicule grâce à son téléphone couplé à une puce NFC.



Cyberattaque d'un centre hospitalier militaire : prochain scénario de rupture stratégique ?

Par le Capitaine Yves-Michel LANCIAUX,

stagiaire du mastère spécialisé Opérations et Gestion de Crise en Cyberdéfense aux Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan.

Les actions d'un ennemi ne se restreignent pas seulement au champ physique. Elles incluent généralement le champ cognitif. Au-delà de l'effroi causé par les balles et le sang, elles cherchent avant tout à atteindre les valeurs morales les plus profondes de nos sociétés.

Partant du principe que l'ennemi cherchera avant tout à remettre en question nos convictions les plus fortes, interrogeons-nous sur nos certitudes, celles que l'on pourrait encore croire invulnérables? Prenons par exemple le fait de «ne pas tirer sur une ambulance». Quel serait l'impact sociétal si ce paradigme venait à être remis en question?

L'hypothèse d'une attaque cybernétique visant un centre hospitalier militaire paraît tout à fait vraisemblable aujourd'hui, car elle aurait un impact politique et stratégique significatif pour nos sociétés.

Depuis 2008, les attaques cyber se complexifient, elles deviennent plus difficiles à détecter, à identifier et à contrecarrer. Le Data Breach Investigation Report de 2015 affirme d'ailleurs que les pertes financières liées aux fuites de données sont estimées à plus de 400 millions de dollars dans le monde. Dans 38% des cas, quelques secondes suffisent aux attaquants pour compromettre un système et 82 secondes s'écoulent en moyenne entre l'envoi d'une campagne de phishing et le premier clic.

Qu'il s'agisse d'acteurs de niveau étatique, d'organisations plus ou moins importantes ou d'individus isolés, les victimes de cyberattaques se multiplient.

L'une des infections informatiques les plus connues est le virus STUXNET: une arme informatique israélo-US, créée en 2009 et dirigée contre le programme nucléaire iranien. Premier virus informatique capable d'infliger des dommages physiques, il a notamment dégradé les centrifugeuses de la centrale de Natanz. Aujourd'hui, ce sont les attaques de type APT (Advanced Persistent Threat) qui sont les plus redoutables. Elles sont furtives et continues, généralement commandées par des mandataires à des fins de sabotage et de vol de données. Elles continuent largement à se multiplier et à prospérer.

Les centres hospitaliers du service de santé des armées n'étaient pas à l'abri d'une telle menace. Ils constituaient une cible molle plus facile à atteindre qu'un objectif combattant. En effet, les protections numériques n'étaient pas encore robustes. Le SOC SSA (Security Operation Center)

organisme assurant la collecte, la corrélation et l'analyse des événements de sécurité sur le périmètre du SSA, ne devait en effet monter en puissance et atteindre ses objectifs que courant 2018. Plus de 1.300 attaques informatiques contre des établissements de santé français avaient été répertoriées au ministère des Affaires sociales en 2015. En mai 2017, le National Health Service (système de santé publique UK) fut l'une des victimes collatérales du virus WANACRY. 20% des organisations furent impactées, soit 70.000 appareils bloqués. (Et il ne s'agissait pas d'une attaque ciblée!). Fort heureusement, l'attaque avait pu être évitée en France grâce à la réactivité de la DCSSA, qui avait immédiatement fait couper ses réseaux. Cette menace est d'autant plus importante que la numérisation des centres hospitaliers gagne chaque jour du terrain, sans forcément garantir un bon maintien en condition de sécurité. Le service de santé des armées se modernise au même rythme que les autres organismes étatiques. Il est donc confronté, comme les autres, aux menaces liées à l'internet des objets. La numérisation des données médicales tout comme la robotisation de certaines médecines rendent vulnérables ces structures. Le projet DMP (Dossier Médical Personnel: dématérialisation de l'ensemble des données médicales d'un patient) présenté par la CNIL comme inéluctable, constitue aujourd'hui une faiblesse qui pourrait être exploitée rapidement par les cyber-attaquants.

L'espace cyber est aujourd'hui sans limite. Il continue en permanence à gagner de nouvelles structures. Avec la numérisation des établissements hospitaliers, étape incontournable vers un projet global de e-santé, le service de santé français ne peut qu'accroître ses vulnérabilités face à la menace. Une attaque cybernétique ciblant un centre hospitalier pourrait dramatiquement atteindre les capacités du SSA. Le blocage par une cyberattaque de ces centres hospitaliers qualifiés, par certains, d'Organismes d'Importance Vitale (OIV), aurait un impact négatif sur la population (surtout si un ou plusieurs patients venaient à en mourir) et l'effet politique et stratégique aurait aussitôt une importance significative.

Pour s'en prémunir, il est impératif que nos systèmes d'information soient continuellement sécurisés mais aussi utilisés avec le maximum de précautions.

Le CDEC, animateur du Centre de réflexion Terre

Par le Colonel Fabrice CLEE, du CDEC



Le Centre de doctrine et d'enseignement du commandement a organisé à l'École militaire les 12 et 13 juin 2019, un forum international réunissant dix-neuf nations sur le thème des principes de la guerre en 2035. Cet événement avait pour objectif de favoriser le partage de réflexions entre alliés, chercheurs et industriels, sur les principes fondamentaux irrigant les doctrines des armées occidentales et sur leur compréhension de l'environnement opérationnel à un horizon de quinze ans.

Le rapprochement de l'ensemble des écoles en charge de l'enseignement militaire supérieur, du pôle rayonnement de l'armée de Terre, d'une chaire de tactique générale, d'un pôle dédié à la prospective et d'une division en charge de la doctrine et du retour d'expérience depuis 2016, démultiplie les capacités du CDEC dans le domaine de l'élaboration et de la diffusion de réflexions sur l'emploi actuel et futur des forces terrestres. Son rôle renforcé d'animateur de réseaux lui

permet désormais de toucher des audiences plus étendues, notamment dans les domaines académique, industriel, politique et international. Parallèlement, tant dans le cadre des travaux qu'il conduit, que celui de l'enseignement qu'il dispense au sein de ses quatre écoles, le CDEC peut s'appuyer sur un très solide réseau d'experts civils et militaires, d'intervenants extérieurs, de réservistes opérationnels et citoyens. Cette dynamique contribue à renforcer la qualité des formations et des réflexions pluridisciplinaires conduites, tout en lui assurant progressivement une visibilité et une légitimité accrues au travers de ses publications et des événements qu'il organise.

Ainsi, les liens entre le centre, l'enseignement supérieur, l'industrie de défense, les communautés doctrinale et prospective en interarmées et à l'international se concrétisent par des collaborations efficaces avec des entités prestigieuses, telles que l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO), La Sorbonne, au travers de son Master relations internationales et action extérieure (MRIAIE) et l'École des hautes études des sciences sociales (EHESS). Par ailleurs, l'approfondissement d'interactions tangibles avec des laboratoires d'idées (*think tanks*) permet également de consolider des partenariats déjà très riches avec l'Institut français des relations internationales (IFRI), la Fondation pour la recherche stratégique (FRS) et la *Rand Corporation*.

Cette aptitude à fédérer utilement plusieurs acteurs de la réflexion sur les opérations aéroterrestres et leur environnement, constitue tout l'enjeu de la mise sur pied du Centre de réflexion Terre depuis deux ans. Ce laboratoire vise ainsi à rationaliser et compléter un dispositif jusqu'à présent informel et permettre au CDEC d'affirmer son rôle d'incubateur d'idées au bénéfice de l'armée de Terre.



Les bases de défense
Par le Capitaine Sandra DESMONS,
En scolarité Master2 «Communication des entreprises et des institutions» au CELSA

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le ministère des Armées compte 45 Bases de Défense (BdD) en métropole et 9 outre-mer et à l'étranger contre 60 et une dizaine outre-mer et étranger à leur création. Revenons sur une succession de réformes du soutien qui a remis en cause le principe d'organisation «un chef, une mission, des moyens».

La base de défense est une aire géographique au sein de laquelle un officier, commandant de base de défense (COMBdD), assure la coordination locale des soutiens délivrés aux formations et organismes du ministère des Armées; le COMBdD détermine les priorités et rend les arbitrages nécessaires entre les besoins des organismes et formations soutenus et les capacités de soutien. Il est également chargé de s'assurer de la qualité des services rendus et de l'animation du dialogue entre les formations soutenues.

La mise en place des bases de défense a commencé en 2009 pour sa phase expérimentale, 2010 pour sa phase pilote et 60 bases de défense ont été créées au 1^{er} janvier 2011. S'inscrivant dans le cadre de la Réforme générale des politiques publiques (RGPP), cette organisation pensée de façon pragmatique et cohérente, visait certes à réduire les coûts globaux de soutien et de fonctionnement tout en gardant au périmètre géographique des organismes une taille humaine (1h à 1h30 de route maximum). Depuis, le nombre de bases de défense a diminué, agrandissant ainsi leur périmètre géographique, et les moyens affectés aux fonctions de soutien et aux infrastructures ont fait l'objet de nombreuses rationalisations se traduisant par des réductions de personnels et de budgets.

Aujourd'hui, cette organisation territoriale est largement décriée et le constat sur la nécessité de la faire évoluer en lui donnant plus de cohérence et de lisibilité est largement partagé. Des solutions restent à inventer pour retrouver le principe «un chef, une mission, des moyens» et redonner davantage de marges de manœuvre aux chefs opérationnels.

Dans le domaine de l'infrastructure, l'exemple de la décentralisation des petits travaux est une réponse encourageante à la saturation des services de soutien. Des solutions similaires pourraient être recherchées dans les autres domaines du soutien. Diminuer le nombre de bases de défense n'est pas un problème en soi à condition que soient préservés les moyens dédiés au soutien de proximité.



HONG-KONG: Un silence assourdissant
Par Madame le Professeur Françoise THIBAUT

Le plus stupéfiant est le silence obstiné de la Grande Bretagne, pourtant architecte des Traités de session et de protection jusqu'en 2047 du statut particulier «Un pays – deux systèmes» destiné à assurer la solidité financière et sociale de ce lieu unique au monde, devenu, au fil des décennies, indispensable à l'équilibre mondial.

Hong-Kong fait partie du quintette des grandes places financières mondiales avec New York, Londres, Francfort, Singapour... Les banques britanniques, les compagnies d'assurances (la Lloyd et ses filiales), les sociétés de transit, d'affrètement en tous genres, ont des intérêts considérables à Hong-Kong, qui reste un des sites majeurs de la prospérité du Royaume-Uni. Alors pourquoi? Le tout récent gouvernement Johnson est-il si embourbé dans ses salades internes et le destin du Brexit?

Peut-être la «diplomatie secrète» est-elle en marche, puisque le rutilant Trump met son gros grain de sel dans l'affaire? Les vides juridiques, en l'état du conflit, sont sidérants: la République Populaire de Chine ne respecte pas son engagement international et déclare cet accord «inexistant», affichant son mépris intense pour les systèmes juridiques de l'Occident. En second lieu, l'ensemble du monde occidental n'a pas réagi depuis les premiers coups d'épingle faits au statut, et ne réagit toujours pas à la brutale attaque actuelle; presque rien des Européens (à part de jolies paroles creuses), rien du Conseil de sécurité de l'ONU, rien du FMI pourtant gardien de l'argent de la planète ni de la Banque Mondiale pour dire «cessons ce jeu mortifère».

Alors?. Les Nations riveraines du Pacifique se mobilisent plus ou moins, notamment le Japon (avec prudence), les membres de l'ASEAN, l'Australie, le Canada... Ils ont tous beaucoup d'argent à Hong-Kong: l'homme le plus riche de Vancouver est Hongkongais, celui de Darwin aussi, Melbourne s'agite, Djakarta trépigne, Singapour s'inquiète terriblement. Faudrait-il envoyer le Prince Charles (c'est lui qui, les larmes aux yeux, a recueilli le défunt drapeau de l'Union Jack en 1997) voir cette incolore Madame Lim, chef paravent de l'exécutif, et lui enjoindre de raisonner Monsieur Xi et ses collègues. Pure utopie!

Si l'on reprend la formule bienvenue de François Heisbourg, la Chine démontre qu'elle est toujours «une Nation infréquentable» malgré les lénifiantes déclarations de son Président à vie. L'affaire n'est pas une nouveauté: Un siècle et demi de tutelle britannique, oh combien fructueuse pour l'Empire du Milieu et l'Empire britannique. Puis 1997 a vu le passage de témoin avec cette garantie de ne rien changer au système juridique libéral, financier occidentalisé, social, confortable de la Cité dans son entier (l'île et les territoires). Si «rien ne changea» au début, depuis une dizaine d'années les décisions émanant de Pékin grignotent peu à peu l'espace «de droit britannique», les libertés individuelles, d'opinion et de la «différence». Les premières révoltes massives commencent en 2013/14 avec la fermeture de librairies et ces fameux rassemblements sous les parapluies. Le dernier décret tendant à déporter sur le continent les récalcitrants signifierait le glas du système civil de protection juridique.

Hong-Kong est un lieu unique au monde: un mélange inimitable des manies et traditions britanniques pratiquées par une population profondément chinoise avec ses propres rituels, ses coutumes et ses usages. Le mariage des deux donne un univers de très grande liberté et de choix responsables: certes travailler à Hong-Kong est dur, mais on y gagne très bien sa vie si on respecte le contrat d'efficacité; le système scolaire et universitaire est excellent, la recherche avant-gardiste, le théâtre et le cinéma brillants, le métro impeccable à la japonaise, l'aéroport emmène

dans le monde entier, le dollar original est stable, les paysages sont préservés, les collines fraîches, les plages amusantes, les magasins somptueux ou bien agréablement surabondants (à la chinoise), les pharmacies mystérieuses, la cuisine voluptueuse, les cimetières rassurants.... Pourquoi gâcher tout cela?

Inversons la focale: Pourquoi Pékin s'acharne sur Hong-Kong? Parce que, sans doute «c'est un mauvais exemple»: la République Populaire, après une croissance et des progrès mirobolants pendant vingt ans, marque quelque peu le pas. Les projets pharaoniques ne marchent pas aussi bien que prévu, les marchés s'essoufflent, le ralentissement mondial de l'économie porte atteinte à ses attentes. Donc le repli est inévitable. De plus, la plus grande partie de la population – malgré les interdits – est au courant de «comment c'est ailleurs, surtout à Hong-Kong» dont elle voudrait la même liberté. Bien des gens voués à être «déplacés» (pour ne pas dire déportés) vers l'Asie centrale pour rééquilibrer l'expansion chinoise, ne sont pas partants. Le système de «conformisme global» requis chez les citoyens se grippe, les minorités (musulmanes ou autres) se retrouvent plus ou moins persécutées.

Politiquement, si le président Xi a opté pour un rapprochement lent avec le système occidental, son aile dure ne l'entend pas de cette oreille: bien que cela ne soit pas clairement exprimé, il bataille sans doute pour garder sa ligne politique d'accommodation, alors que les plus radicaux veulent supprimer «cet abcès purulent qui gangrène la vraie Chine» (citation). Ne pas oublier que Hong-Kong est englobée dans le réseau Macao (complètement sinisé) – Shenzhen la nouvelle star (à 30km) – Shanghai et ses tentaculaires banlieues.

À HongKong (*Baie des parfums*) tout le monde ne défend pas la démocratie à l'occidentale: s'il y a 2 millions de jeunes sympathisants dans la rue, il en existe 2 autres millions pro-Pékin non moins virulents qui pensent que la République Populaire les «protège». Entre les deux, la masse muette qui essaie de continuer à travailler tant bien que mal, espérant que tout ce fatras ne mène pas à une funeste récession. Car, ce peut être aussi cela: provoquer une crise, permettant de mettre tout à fait la main sur l'économie hongkongaise: c'est à la faveur de la Crise de 2008 que les banques de Chine Populaire sont entrées dans la place financière de Singapour, transformant l'esprit, l'ambiance et la naturelle nonchalance de la ville-État.

Sur le plan international, le désordre à Hong-Kong ajoute à la confusion planétaire. On craint pour le sort de Taïwan (*la 22^{ème} province*) et de Singapour. Tout comme Hong-Kong, la ville-État ne produit rien que des idées, des dollars et du béton: son eau potable, 80% de sa nourriture viennent de l'extérieur, tout comme Hong-Kong est alimentée en eau et nourriture par la Chine continentale. Les mettre en «état de siège» pour les faire céder serait assez facile. Mais définitivement destructeur. Peut-être d'ailleurs est-ce la raison pour laquelle les Hongkongais pratiquent-ils les «hortillonnages de toit» sur leurs buildings depuis une dizaine d'années?

En six mois l'économie de Hong-Kong, sa rentabilité, ses réseaux bancaires, financiers, aériens, portuaires (ne jamais oublier que Hong-Kong est avant tout un port en franchise douanière, un des trois premiers de la planète), sont fragilisés. Un repli trop important entraînerait probablement une récession mondiale plus ou moins forte. Qu'est-ce que Pékin y gagnerait? Même si le site lui est moins indispensable, il reste «*la porte d'entrée*» de la finance internationale. Les intérêts y sont tellement enchevêtrés! Les USA seraient autant perdants que la Chine et...l'Europe, à commencer par la Grande-Bretagne et le Commonwealth.

Tout cela semble complexe, mais ce ne l'est finalement pas tellement. Cette histoire «d'extradition pour punir» n'est-elle qu'un prétexte à l'entrisme, le souci de faire disparaître ce «mauvais exemple» occidental, une manœuvre «pour faire peur» dans un contexte de ralentissement, un théâtre d'ombres pour impressionner? Un peu tout cela sans doute. La paranoïa habituelle. Objectivement, s'il devait y avoir violence, ce serait déjà déclenché, et pour cette jeune génération hongkongaise révoltée qui n'a pas connu la tutelle britannique «*la liberté ne s'achète pas*». Mais elle aura tout de même 50 ans et plus en 2047. Statut précaire s'il en est. Dans la baie affairée, le tourisme va mal, mais la finance continue d'aller plutôt bien. Tout le monde est prudent, et se tait. Silence remarquable... Attendons la suite....La patience est une grande vertu.

Minerve a lu pour vous

«**L'éthique dans le métier des armes**», du Groupe de réflexion du G2S, avec une préface du Général d'armée Henri Bentégeat (Nuvis, 2019 – 169 pages - 19 euros)

Le groupe de réflexion du G2S (officiers généraux en 2^{ème} section de l'armée de Terre) produit régulièrement des dossiers sur des thèmes intéressants la défense et les armées. Celui consacré à «l'éthique dans le métier des armes» vient de faire l'objet d'une édition en librairie, qui mérite d'être lue.

Certes, comme le souligne le Général Bentégeat dans sa préface, tout semble avoir été dit sur le sujet. Mais peut-être que sur une question aussi grave, revenir sur les fondements ne fait jamais de mal, à toutes les étapes de la carrière. Les premiers chapitres de ce recueil reviennent précisément sur ces fondements, sous une forme claire et digeste. On y trouvera également une description très documentée de la façon dont l'armée de Terre forme ses soldats de tous grades dans ce domaine, à une époque où bien des repères se perdent dans notre société hyper connectée et violente.

L'intérêt principal des réflexions de ces officiers, qui étaient dans des postes importants de responsabilité il y a encore peu de temps, est de mettre ces fondements en relation avec les évolutions récentes ou à venir du cadre d'emploi des armées, notamment l'armée de Terre: opérations extérieures, conflits hybrides, négation du droit de la guerre par la plupart de nos adversaires, arrivée de nouvelles technologies (robotisation, intelligence artificielle, «homme augmenté»...).

L'originalité de la démarche du G2S réside également dans la confrontation des opinions. Ce petit livre n'est pas un manuel ou un guide d'action. C'est une compilation de points de vue dont les nuances sont une incitation à la réflexion et une confirmation de la complexité du sujet. Et cette complexité n'est-elle pas en soi aussi le cœur du sujet?

Dernière précision: le bénéfice de la vente va à Terre Fraternité, pour le soutien des blessés et des familles de soldats morts en opération. Pour une éthique de la solidarité!

Bonne lecture.

Carnet gris

Décès du fils aîné, Frère Jean-Dominique, du Colonel ABRELL, membre de l'EFASA

Décès du père du Capitaine Tanneguy DESPREZ de GESINCOURT, stagiaire DT Arabe à l'INALCO

Minerve leur présente ainsi qu'à leurs familles ses condoléances attristées.

Adresse: CDEC / EMSST / Minerve – Case 53 - 1 Place Joffre – 75 700 PARIS SP 07

Tel: 01 44 42 42 72 __ Fax: 01 44 42 50 45 __ PNIA 821 753 42 72

Mail: minerve@asso-minerve.fr - Site: www.asso-minerve.fr